

Voisins, amis et familles

Comment identifier et aider les femmes qui risquent de devenir victimes d'actes de violence

Vous préoccupez-vous du sort d'une personne que vous soupçonnez d'être victime de violence, sans savoir cependant quoi faire? Cette brochure décrit les signes avertisseurs et les mesures que vous pouvez prendre.

Voisins, amis et familles est une campagne qui vise à sensibiliser le public aux signes de violence faite aux femmes, pour que les personnes qui sont proches d'une femme vulnérable ou d'un homme violent puissent l'aider.

Tous les membres de la communauté ont un rôle à jouer pour essayer d'empêcher la violence faite aux femmes. Vous pouvez vous adresser à des organismes de votre collectivité qui offrent une aide aux femmes victimes de violence et qui peuvent aider les agresseurs.

Cette campagne est un partenariat entre le gouvernement de l'Ontario, la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et le comité d'experts Voisins, amis et familles, par le biais du Centre for Research and Education on Violence Against Women and Children.



Signes avertisseurs de violence

Vous pouvez soupçonner qu'une voisine, une amie ou un membre de votre famille soit victime de violence, sans savoir quoi faire ou comment aborder le sujet. Vous pouvez avoir peur d'aggraver la situation ou de ne pas savoir comment réagir. En comprenant les signes avertisseurs et les facteurs de risque de la violence faite aux femmes, vous pouvez l'aider.

Si vous remarquez l'un des signes avertisseurs suivants, le temps d'agir est probablement venu :

- II la rabaisse.
- II parle tout le temps et domine la conversation.
- II la surveille tout le temps, même au travail.
- II essaie de prétendre qu'il est la victime et il agit comme s'il était déprimé.
- II essaie de l'empêcher de vous voir.
- II agit comme si elle lui appartenait.
- II ment pour bien paraître ou exagère ses qualités.
- II agit comme s'il était supérieur aux autres membres de sa famille et plus important qu'eux.

- Elle** peut s'excuser ou trouver des excuses à son comportement, ou elle peut devenir agressive ou se mettre en colère.
- Elle** semble mal à l'aise de s'exprimer en sa présence.
- Elle** semble être malade plus souvent et s'absente du travail.
- Elle** essaie de masquer ses blessures.
- Elle** trouve des excuses à la dernière minute pour ne pas vous rencontrer ou elle essaie de vous éviter lorsqu'elle vous rencontre dans la rue.
- Elle** semble triste, seule, repliée sur elle-même et craintive.
- Elle** consomme plus de drogues ou d'alcool pour faire face à la situation.

(Bien que la plupart des actes de violence soient commis dans des relations hétérosexuelles, ils peuvent également se produire dans des relations entre gais et lesbiennes. Les suggestions faites dans cette brochure s'appliquent à tous les cas.)

Signes de risques élevés

Le danger risque d'être plus grand dans les cas suivants :

- II a accès à elle et à ses enfants.
- II a accès à des armes.
- II a des antécédents de violence avec elle ou avec d'autres personnes.
- II a menacé de la blesser ou de la tuer si elle le quitte. Il déclare ce qui suit : « Si tu n'es pas à moi, tu ne seras à personne ».
- II menace de blesser ses enfants ou ses animaux domestiques ou de détruire ses biens.
- II l'a menacée de se suicider.
- II l'a battue ou a essayé de l'étrangler.
- II passe par une phase très difficile (p.ex., emploi, séparation, dépression).
- II est convaincu qu'elle fréquente quelqu'un d'autre.

- Elle** vient juste de se séparer ou elle a l'intention de le quitter.
- Elle** craint pour sa vie et pour la sécurité de ses enfants ou elle est incapable de voir les risques.
- Elle** lutte pour la garde des enfants ou elle a des enfants d'une relation précédente.
- Elle** a une autre relation.

- II l'accuse d'avoir gâché sa vie.
- II ne cherche pas à obtenir de soutien.
- II surveille ses actes, écoute ses conversations téléphoniques, lit ses courriels et la suit.
- II a du mal à garder un emploi.
- II consomme de la drogue ou boit tous les jours.
- II ne respecte pas la loi.

- Elle** a des blessures non expliquées.
- Elle** n'a pas accès à un téléphone.
- Elle** est confrontée à d'autres obstacles (p.ex., elle ne parle pas le français ou l'anglais, elle n'est pas encore résidente du Canada, elle vit dans une région isolée).
- Elle** n'a pas d'amis ou de famille.

Selon les statistiques, les femmes âgées de moins de 25 ans, les femmes handicapées, les femmes autochtones et les femmes qui sont des conjointes de fait risquent davantage de devenir victimes d'actes de violence. (Statistique Canada : La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2005)

Voici comment aider une personne lorsque vous reconnaissez des signes avertisseurs de violence :

- Parlez-lui de ce que vous avez constaté et dites-lui que vous êtes inquiet (inquiète). Dites-lui que vous la croyez et que ce n'est pas de sa faute.
- Encouragez-la à ne pas confronter son partenaire si elle a l'intention de le quitter. Sa sécurité doit être assurée.
- Proposez-lui de garder ses enfants pendant qu'elle obtient de l'aide.
- Offrez-lui votre maison comme refuge pour elle, ses enfants et ses animaux domestiques. Si vous le faites, ne laissez pas son partenaire entrer chez vous.
- Encouragez-la à faire un petit sac contenant des articles importants et gardez-le chez vous au cas où elle en ait besoin.
- Sachez que vous ou elle pouvez appeler Femaide, le refuge local ou, en cas d'urgence, la police.

Si elle nie la violence :

- Dites-lui qu'elle peut venir vous parler n'importe quand.
- Ne vous mettez pas en colère ou ne vous sentez pas frustré(e) par sa décision. Il est important que vous compreniez qu'elle risque d'avoir peur d'agir ou de ne pas être prête à le faire.
- Essayez de comprendre pourquoi elle peut avoir du mal à demander de l'aide. Elle risque d'avoir honte.
- Offrez-lui de l'accompagner si elle a besoin de renseignements ou de soutien supplémentaires.
- Si elle a des enfants, expliquez-lui calmement que sa sécurité et celle de ses enfants et leur bien-être émotionnel vous tiennent à cœur. Elle risque d'admettre plus facilement la situation si elle se rend compte que ses enfants risquent aussi d'être en danger.

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles vous hésitez peut-être à prêter votre soutien :

Sujets de préoccupation	Facteurs dont il faut tenir compte
Vous pensez que cela ne vous regarde pas.	Il pourrait s'agir d'une question de vie ou de mort. La violence concerne tout le monde.
Vous ne savez pas quoi dire.	Exprimer vos préoccupations et votre inquiétude est un bon début.
Vous risquez d'aggraver la situation.	Ne rien faire pourrait aggraver la situation.
Ce n'est pas assez grave pour appeler la police.	La police est formée pour réagir et utiliser d'autres ressources.
Vous avez peur qu'il ne se retourne contre vous et votre famille.	Parlez avec elle lorsqu'elle est seule. Informez la police des menaces que vous recevez.

Sujets de préoccupation	Facteurs dont il faut tenir compte
Vous pensez qu'elle ne veut pas vraiment partir, parce qu'elle revient toujours.	Elle n'a peut-être pas reçu le soutien nécessaire.
Vous avez peur qu'elle se mette en colère après vous.	C'est bien possible, mais elle saura que son sort vous tient à cœur.
Vous croyez que les deux partenaires sont vos amis.	Une de vos amies est victime de violence et vit dans la peur.
Vous pensez que si elle voulait de l'aide, elle en demanderait.	Elle a peut-être trop peur et trop honte pour demander de l'aide.
Vous croyez que c'est une affaire privée.	Ce n'en est pas une lorsque quelqu'un est blessé.

Assurez votre sécurité en tout temps. N'intervenez pas physiquement en cas d'agression. Appelez la police en cas d'urgence. Tout le monde peut lutter contre la violence faite aux femmes.

Femaide au **1-877-336-2433** est une ligne téléphonique francophone ouverte 24 heures sur 24 à l'intention des femmes qui sont victimes de violence en Ontario. Le numéro de la ligne d'urgence pour les femmes sourdes ou malentendantes (ATS) est le **1-866-860-7082**. Le service de ces deux lignes est anonyme et confidentiel.

Le personnel de cette ligne peut vous aider à offrir de l'aide à la femme agressée ou à l'homme agresseur. Il discutera avec vous des signes avertisseurs de violence que vous avez constatés et vous fournira des conseils pratiques sur l'aide que vous pouvez fournir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les services offerts par Femaide, consultez le site **www.briserlesilence.ca**. En cas d'urgence, appelez le service de police local.

*La plupart des Ontariennes et des Ontariens se sentent personnellement responsables de la lutte contre la violence faite aux femmes. La première étape de ce combat est de reconnaître les signes de cette violence. Prenez les signes avertisseurs au sérieux. Pour de plus amples renseignements, visitez le site **www.voisinsamisetfamilles.on.ca***